

RENDEMENT D'ÉPURATION DE LA STATION DE SOMMIERES POUR L'ANNEE 2015

Le rendement d'épuration de la station d'épuration est suivi mensuellement au travers de paramètres, qui caractérisent la pollution des eaux usées.

La performance globale des équipements d'épuration est estimée à **100 % (calcul exploitant selon résultats d'autosurveillance)**.

- **100 % par rapport à la directive européenne sur les paramètres DBO, DCO et MES ;**
- **100 % par rapport à l'arrêté préfectoral sur les paramètres DBO, DCO et MES**

Le tableau ci-dessous présente les rendements épuratoires moyens intégrant toutes les analyses 2015.

Paramètres	DBO5	DCO	MES	NGL	Pt
Rendement moyen annuel (%)	98 %	94,9 %	97,5 %	85,4 %	77 %

Ces résultats montrent que la station d'épuration fonctionne correctement, ses rejets sont conformes aux niveaux fixés par l'arrêté interpréfectoral de janvier 1979.

La moyenne des concentrations mesurées en sortie est présentée dans le tableau ci-dessous, parallèlement aux concentrations maximales autorisées par l'arrêté de janvier 1979. L'arrêté d'autorisation ne concerne que les paramètres MES, DCO, DBO et NTK.

Paramètres	DBO5	DCO	MES	NTK
Concentration moyenne en sortie	4,0 mg/l	27,7 mg/l	6,0 mg/l	7,7 mg/l
Concentration maximale autorisée	30 mg/l	120 mg/l	30 mg/l	10 mg/l

En complément, un bilan a été effectué en mai 2015 pour estimer la toxicité des eaux. Elles concernent les Matières Inhibitrices (MI), les micropolluants organiques (AOX) et les métaux (METOX). Ce bilan montre que ces matières sont présentes en très faible quantité dans les effluents de Sommières et Villevieille. Il a toutefois été mis en évidence la présence de cuivre, plomb et zinc. Ces métaux sont partiellement assimilés dans le traitement de la station.

Il convient de relever que malgré ses bons rendements, il s'agit d'une station obsolète, très ancienne, qui a été mise hors service en 2016. Conformément aux diagnostics préalables réalisés sur la station d'épuration, nous noterons que :

- L'ancienne station fonctionnait en limite de ses capacités par temps sec et en surcharge hydraulique par temps de pluie ;
- Son système de traitement ne permettait pas d'abattre suffisamment le phosphore pour un rejet en zone sensible (sensibilité à l'eutrophisation du Vidourle) ;
- La station était située en zone rouge de la zone inondable du Vidourle.